

Madame Ludivine FERAL
19 rue des Gardes
75018 Paris

Madame et Monsieur PATEL
2 avenue Alfred Lesieur
93500 PANTIN

QUITTANCE DE LOYER

Délivrée le 5 avril 2017

Pour la période du 1er au 30 avril 2017

Adresse de la location : 2 av. Alfred Lesieur, 2ème étage, 93500 PANTIN

Montant du loyer (en chiffres) : 750 euros

Loyer	680,00 €
Provisions sur charges	70,00 €
Total	750,00 €

Je soussigné Madame FERAL, propriétaire du logement désigné ci-dessus, déclare avoir reçu de Madame et Monsieur PATEL la somme de sept cent cinquante euros au titre du paiement du loyer et des charges des locaux qu'ils occupent à l'adresse désignée ci-dessus pour la période du 1er au 30 avril 2017.

Donne quittance sans préjudice du terme courant et sous réserve de tous mes droits.

À Pantin le 5 avril 2017

Signature



Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être établis précédemment en cas de paiement partiel du montant du présent terme. Elle est à conserver pendant cinq ans par le locataire (article 2224 du Code civil).